

**Le droit syndical ne s'use...
que si l'on ne s'en sert pas !!**

Qui n'a jamais entendu : « les syndicats à quoi ça sert » ?

Mais, rappelons-nous tous les acquis et toutes les avancées sociales obtenus grâce aux luttes et aux mobilisations syndicales ! Souvenons-nous que le travail des syndicats, leurs propositions dans les négociations ont contribué à améliorer les conditions de travail, les carrières, les contenus pédagogiques, l'organisation des examens...

Depuis plusieurs années, les politiques des gouvernements successifs nous obligent à résister aux remises en cause des acquis sociaux, à la déréglementation et à la destruction des services publics.

En 2019 avec la loi de transformation de la fonction publique, le gouvernement a décidé de supprimer les compétences des Commissions Administrative Paritaire (CAP) en matière d'avancement, de promotions et de mobilité, d'octroi des congés formation et congés mobilité. L'objectif est clair : rendre le système plus opaque au détriment des agents.

Pourtant dans ces CAP, notre travail consistait à garantir l'égalité de traitement entre les agents, à faire rectifier un certain nombre d'erreurs et à prendre en compte les situations humaines particulières.

Aujourd'hui, l'administration ne nous autorise à intervenir que pour les agents qui nous ont mandatés. Mais nous persistons à vous défendre !

Cette même loi prévoit la suppression des CHSCT . Ceux-ci ont démontré leur importance dans cette crise sanitaire. Il y a de plus en plus de personnels en souffrance du fait de la dégradation de nos conditions de travail. FO demande leur maintien.

Nous constatons aujourd'hui que nos salaires sont gelés (le gel du point d'indice a entraîné une perte de pouvoir d'achat de plus de 18% depuis 2000). FO Enseignement Agricole exige le rattrapage du pouvoir d'achat.

Par la mobilisation, les hospitaliers ont obtenu 183 euros nets mensuels (49 points d'indice) pour tous. Au Grenelle des enseignants, FO va revendiquer l'obtention immédiate de 183€ nets mensuels pour tous et sans contrepartie !

Les politiques d'austérité suppriment des postes, ferment des classes, fragilisent nos établissements en créant une concurrence entre eux.

Notre mobilisation en juin 2020 a permis d'obtenir le recul de l'administration sur l'AP du Bac STAV

Nous revendiquons l'arrêt des suppressions de postes et le rétablissement des seuils de dédoublement.

En cette rentrée particulière, FO Enseignement Agricole demande des moyens supplémentaires pour accompagner les élèves.

Malgré la crise sanitaire et économique, le gouvernement promet de remettre sur la table la réforme des retraites rejetée par FO. Nous devons aussi rester mobilisés sur ce front.

Votre avenir, celui de vos enfants, sont liés aux droits collectifs et individuels ainsi qu'au respect des droits sociaux qui sont les fondements effectifs des valeurs républicaines.

Alors pour les défendre, pour vous défendre, mais aussi pour acquérir de nouveaux droits, prenez votre avenir en main en soutenant notre action et en militant à nos côtés.

Seules la lutte et la solidarité payent ! Rapprochez-vous de votre délégué d'établissement ou régional pour organiser des réunions d'information et des assemblées générales.

[Adhérez !](#)